YERRES

Services Techniques
N° Tél : 01.69.49.77.04
N/Réf : FD/BB

DECISION N° 2001 - 98

OBJET : Contrat de contrôle technique des installations électriques des stands relatif aux manifestations sportives (fête du football) conclu avec la société SOCOTEC.

Le Député-Maire de la Commune d' YERRES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122 - 22, L 2122-23,

VU la délibération du Conseil Municipal de la commune d'Yerres en date du 4 avril 2001, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et autorisant l'Adjoint au Maire appelé à remplacer le Maire en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, à signer également les décisions prises en application des articles susvisés ainsi que les documents y afférents,

VU l'arrêté n° 2001/100 du 5 avril 2001 portant délégation de fonctions et de signature durant l'absence du Maire à Monsieur François DUROVRAY, Premier Adjoint.

CONSIDERANT la nécessité de procéder à une mission de contrôle technique des installations électriques concernant les manifestations sportives (fête du football) des 1er, 8 et 24 mai 2001 sise au parking du stade Léo Lagrange à Yerres,

CONSIDERANT que la proposition de la société SOCOTEC correspond aux intérêts de la commune,

- DECIDE -

DE confier à la société SOCOTEC sise 4 boulevard de l'Europe à EVRY, une mission (n° 3) de contrôle technique et de vérification initiale des installations électriques, dans le cadre des manifestations sportives (fête du football) des 1er, 8 et 24 mai 2001 sise au parking du stade Léo Lagrange à Yerres,

DE passer le contrat correspondant,

DIT que les honoraires sont fixés à 2 600, 00 Francs H. T. (deux mille six cent francs) soit 3 109, 60 Francs T.T.C.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget de la Commune, exercice 2001, fonction 4, sous-fonction 40, nature 611 .

Fait à YERRES, le 9 Avril 2001

Pour le Député-Maire,
L'Adjoint délégué,

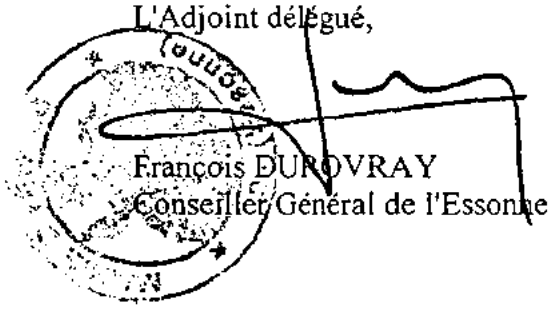

François DUROVRAY
Conseiller Général de l'Essonne

